



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/904  
S/1997/380  
19 mai 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Point 43 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU BURUNDI

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-deuxième année

Lettre datée du 16 mai 1997, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne sur le Burundi, publiée le 7 mai 1997.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 43 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent des Pays-Bas  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) N. H. BIEGMAN

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de la Présidence de l'Union européenne sur le Burundi,  
publiée le 7 mai 1997

Se félicitant des résultats du sommet des Chefs d'État de la région à Arusha le 16 avril 1997, l'Union européenne réitère son soutien à leurs efforts. Son envoyé spécial continuera à oeuvrer en étroite collaboration avec eux.

L'Union européenne condamne les atrocités commises quotidiennement à l'encontre des populations civiles, et les autres violations des droits de l'homme. À cet égard, elle a pris connaissance avec consternation des violences qui ont eu lieu récemment dans les provinces Makamba et Bururi, et particulièrement du massacre de 43 séminaristes et membres du personnel du séminaire de Buta, perpétré par la rébellion armée en date du 30 avril dernier.

Elle condamne fermement ce massacre, et présente ses condoléances aux familles des victimes et aux responsables de ce séminaire.

L'Union européenne considère que de tels actes de violence, quels qu'en soient les auteurs, minent profondément le processus de paix au Burundi, et demande par conséquent à toutes les parties au conflit de renoncer à la violence, de désavouer publiquement les actes de violence qui sont commis quotidiennement au Burundi, et de s'engager résolument sur la voie d'un règlement politique.

L'Union européenne appelle solennellement tous les protagonistes burundais à ne pas se laisser tenter par l'illusion d'une victoire militaire. Elle renouvelle son appel en faveur d'un cessez-le-feu et de l'amorce immédiate et inconditionnelle de négociations entre toutes les parties au conflit burundais.

Elle réitère également son inquiétude sur la situation humanitaire dans les camps de regroupement et fait appel au régime burundais de dissoudre ces camps dans les meilleurs délais.

-----